

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 690

Artikel: Société : à loisir
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contre l'obstruction

La technique est en effet connue chez nous aussi, même si elle y prend une autre forme que la logorrhée parlementaire bien connue en France ou en Italie.

En Suisse, c'est à la fois plus simple et, comme il se doit, plus discret: pour freiner efficacement le traitement d'un projet en suspens auprès de l'un ou l'autre des conseils composant l'Assemblée fédérale, il suffit d'empêcher la réunion de la commission chargée de préparer le débat au plénum; et pour cela, il suffit aux membres de la commission de ne pas trouver de date dans leur agenda — ou de pousser le cynisme jusqu'à ne pas même chercher à y repérer un jour encore libre.

Du coup, le processus parlementaire se trouve blo-

qué, pour un temps du moins. Par exemple pour le temps des élections. La manœuvre, habituellement pratiquée par les bourgeois, jamais prompts à légiférer sauf en matière militaire ou agricole, vient à nouveau de réussir par deux fois au Conseil des Etats.

Ainsi, le nouveau droit du mariage, dont le Conseil national vient de débattre ne reviendra sans doute plus cette année devant les sénateurs, dont la commission ne siégera pas avant le 11 novembre prochain.

Quant à la commission chargée d'examiner le programme de mesures économiques à moyen et long terme (paquet Furgler II, comprenant l'«affreuse» garantie contre les risques à l'innovation, condamnée par la droite et le Vorort), elle ne se réunira qu'à fin octobre, alors que le débat dans le conseil prioritaire était prévu pour la session de septembre. En clair, la GRI ne serait instituée que dans plus d'un an, si elle n'était déjà virtuellement condamnée depuis des mois. A noter que le délai pré-

cité vaut aussi pour les mesures de politique régionale, très attendues dans les arcs horloger et alpin. Et même pour les objets reconnus urgents par les partis gouvernementaux, l'obstruction à la suisse fonctionne bien: la révision de la loi sur l'asile, qui devait passer dans les deux Chambres à la session d'automne, attendra que les élections soient passées pour revenir en discussion.

Elle rejoint donc les autres dossiers chauds glissés prudemment au fond des tiroirs parlementaires d'où les élus du 23 octobre prochain devront les retirer: Kaiseraugst, nouvelle répartition des tâches canton/Confédération, assurance-maladie, et, pourquoi pas, adhésion de la Suisse à l'ONU.

Il faudra bien passer du rêve à la réalité, et instituer un système de garantie contre les risques graves que l'obstruction fait courir à l'efficacité des travaux parlementaires, à l'image de ces travailleurs particuliers, et, plus profondément, au fonctionnement de nos institutions.

Y. J.

SOCIÉTÉ

A loisir

En France, le droit de grève est quasi absolu, et il l'était avant même que le parti socialiste devienne majoritaire. Dans le secteur public, la loi fixe la procédure des préavis.

Le respect de ce droit est considéré comme plus fondamental que celui des usagers; droit à la grève pour les aiguilleurs du ciel au mois d'août, pour les employés du métro les jours ouvrables, et — avec approbation de toute la droite — des médecins hospitaliers. Une seule exception, ou du moins une limitation: le personnel de la télévision doit assurer un programme minimum. Chaque chaîne, le sien. Récemment, ce ne fut pas le cas: le téléspectateur n'avait pas le choix; le même programme minimum était omnichaine. Immédiatement, il fut annoncé par le gouvernement que désormais on

veillerait au respect de cette obligation: au moins deux programmes minimums.

Qu'un travailleur mette trois heures de temps pour regagner son domicile, parce que saute le métro dans le trio: métro, dodo, boulot, c'est dans l'ordre constitutionnel des choses, mais au moins qu'il ait, de retour chez lui quand même, le choix entre deux mauvais navets TV. Significative hiérarchie des valeurs.

Qu'est-ce donc que le loisir et le temps libre? Sur ce sujet, lire — mais en aurez-vous le temps? — l'étude de quatre sociologues¹, riche en information et en réflexions. Pour l'illustrer, deux approches.

Définitions.

Qu'est-ce que le temps libre? Est-ce le «Fais ce que tu voudras» de Rabelais? Cela se mesure-t-il? Car ¹ «Temps libre», Christian Lalive d'Épinay, Michel Bas-

sand, Etienne chrisme, Dominique Gros. Editions Favre.

on passe d'un ordre physique, le temps astronomique, à un ordre social, le temps contraint, celui du travail, avant d'atteindre le temps libre.

Mais le temps libre permet aussi de répondre à des «devoirs», des «obligations». Il a ses contraintes familiales, religieuses, civiques. Dans le temps libre, il y a du temps obligé. Le temps libre ne serait-il donc que le temps résiduel obtenu par la soustraction: temps astronomique — temps contraint — temps obligé = temps libre.

La recherche méthodologique, bien cadrée dans l'ouvrage cité, fait apparaître les difficultés, liées au concept de liberté. Si j'ai choisi mon travail et que je m'exprime en travaillant, si je me retrouve dans mes obligations familiales, politiques etc., est-ce que le temps que j'y consacre n'est pas libre? Libre signifie-t-il, de manière individualiste, pouvoir à tout moment faire ou ne pas faire quelque chose.

Mais même ce temps libre-là est sollicité par la culture de masse. L'Etat investit, règlemente (voir plus haut), organise TV, radio, etc. Si l'individu veut résister à cet encadrement culturel, il faut qu'il puisse s'appuyer sur des traditions, une appartenance à un groupe, auquel il consacrera du «temps obligé».

Tout cela réactualise donc et renouvelle d'anciens débats philosophiques qui mènent assez loin.

Loisirs et suroccupation.

Les enquêtes révèlent que les ouvriers ont les horaires hebdomadaires les plus longs, qu'ils ne travaillent jamais le week-end (68%), que s'ils pouvaient aménager le temps de travail, ce serait de préférence pour avancer l'âge de la retraite (36%). En revanche, les cadres supérieurs travaillent toujours ou souvent le week-end (55%), ont plus que d'autres groupes le sentiment de manquer de temps, mais sont aussi la catégorie qui souhaite le moins (agriculteurs exceptés) avancer l'âge de la retraite et qui désire le plus ne rien changer à l'aménagement de l'horaire de travail.

Quelques faits qui, sans plus ample débat philosophique, mènent assez loin.

A. G.

NOTES DE LECTURE POUR L'ÉTÉ

Pionniers

En ce début de 18^e siècle, on ne connaît toujours pas la forme exacte de la terre. Est-elle sphérique, allongée en direction des pôles ou au contraire un peu aplatie, comme l'a imaginé Newton dans ses «Principia mathematica» en 1687, le diamètre polaire étant plus court qu'un diamètre équatorial? La preuve serait pourtant facile à obtenir: il suffirait de mesurer deux arcs de méridien, l'un situé près du pôle nord et l'autre proche de l'équateur, les latitudes des lieux en question étant déterminées par l'observation des étoiles...

En France, l'Académie royale des sciences réussit à convaincre Louis XV de financer deux expéditions. Maupertuis et Clairant partent en Laponie et mènent à bien leur tâche en quelques mois. Godin,

Bouguer et La Condamine choisissent les hautes plaines du Pérou, mais là, leur mission s'avère beaucoup plus difficile et plus longue: parti en 1735, le premier ne rentre que neuf ans après; quant à Jussieu, naturaliste et médecin (le personnage le plus attachant du voyage), il ne revoit sa patrie que trente-six ans plus tard...

Par la vulgarisation (au sens le plus parfait!) de sa thèse d'histoire des sciences, Florence Trystram¹ présente aujourd'hui cette expédition péruvienne dans un livre accessible à tout un chacun. On n'y apprend pas par le menu les méthodes de calculs, les raisonnements scientifiques des savants. Tel n'est pas son but. En revanche, l'aventure humaine, la vie, est ici restituée de façon poignante par la mise à jour des différentes personnalités, confrontées d'une part aux difficultés du climat, de l'altitude (qui transforme chaque mesure en un exploit physique exténuant) et d'autre part aux égoïsmes et aux rivalités qui petit à petit empoisonnent les relations entre académiciens.

Tout commence aux Petites Antilles, première escale, par le galvaudage des chances de succès de l'expédition, son chef, Godin, dilapidant les réserves financières, subjugué par le charge d'une belle créole aux goûts de luxe. Mais rien n'arrêtera nos héros. Ils s'organisent, parviennent au Pérou, s'arrangent pour subvenir à leurs propres besoins (par la contrebande d'or?). Et ils se mettent à leur travail de triangulation, allant jusqu'à recommencer pendant trois ans la même série de mesures de positions d'étoiles, ignorant que ce qu'ils prennent pour des imprécisions ne sont que la mise en évidence d'une caractéristique de la rotation terrestre. Malgré le mauvais temps, le froid et la neige, malgré le fait que le groupe se scinde en deux sous la pression des jalousies et des susceptibilités, au prix d'efforts physiques et psychiques tels que tous rentrent malades et profondément marqués, ils ramènent néanmoins une moisson impressionnante de résultats. Hormis la preuve de la forme aplatie de la terre, quantité de descriptions géographiques, climatiques, géologiques, zoologiques et botaniques (découverte du caoutchouc par La Conda-

mine lors de sa descente de l'Amazone à la recherche des amazones!) prouvent leur étonnant courage, une persévérance qui rappelle à bon escient que les grandes conquêtes scientifiques modernes n'auraient pas été possibles sans ces pionniers. A lire à l'époque de la navette spatiale.

G. M.

¹ «Le procès des étoiles», Forence Trystram, Seghers, Paris 1979 (267 pages, 25 cm!).

PR

La TV reçoit

Donc, selon la prudente tradition et dans son infinie sagesse préélectorale, la TV suisse fait attention de ne pas prêter son antenne à des vendeurs de partis politiques pendant la période cruciale qui précède le verdict populaire. Le Téléjournal, en particulier, n'invitera plus de «personnalités politiques» le dimanche soir à partir de la fin du mois de juin. Et le service de presse de la TV de nous rassurer illico: «Nous pourrions (en lieu et place) faire connaissance avec des Suisses romands qui ont fait carrière outre-Sarine, grâce à des portraits de cinq minutes, présentés à la fin de l'édition principale de 19 h. 30». Défileront ainsi une douzaine de «grands noms»: Pierre Koller, propriétaire de galeries d'art, Anne-Marie Blanc, Vaudoise et l'une des actrices les plus populaires du Schauspielhaus de Zurich, Jean-François Bergier, professeur d'histoire des civilisations à l'EPF de Zurich, Marc Moret, PDG de Sandoz à Bâle, Maurice Mamie, directeur de la Foire de Bâle, Pierre Arnold, directeur de Migros, Jean-Paul Chapuis, directeur de l'Association suisse des banquiers, Pierre Languetin, directeur de la Banque Nationale Suisse, et Alex Jetzer, directeur-adjoint de Sandoz. Comme on le voit: pour qu'une «carrière» outre-sarine soit reconnue en Suisse romande, mieux vaut être un homme et être cadre chez Sandoz. Voilà un choix qui nous changera en effet des propos d'invités marqués sur le plan politique: place aux lobbies.